



by ANIMEA
agence

LOCATION PHOTOBOTH

Tarifs 2025-2026

Georges, la borne photo "old school"

Toutes les formules de location nécessitent un chèque de caution de 1500€ non encaissé. Tarif à la journée / à la prestation.



Selfie
209€ TTC

Photos numériques illimitées.
Galerie envoyée par mail
10 templates au choix
Installation, désinstallation
sur votre lieu (30 km
depuis La Brède compris*).



Confort
349€ TTC

200 tirages instantanés
Photos numériques illimitées
Galerie envoyée par mail
10 templates au choix
Installation, désinstallation
sur votre lieu (30 km
depuis La Brède compris*).



VIP
449€ TTC

400 tirages instantanés
Photos numériques illimitées
Galerie envoyée par mail.
10 templates au choix
Installation, désinstallation
sur votre lieu (30 km
depuis La Brède compris*).

*Livraison de la borne : 30km inclus depuis La Brède + 0.50€/km supplémentaire. Frais de stationnement / péage si le lieu de l'événement le nécessite.



by ANIMEA
agence

LOCATION PHOTOBOTH

Tarifs 2025-2026

Georges vous offre une expérience photobooth unique en son genre, en ajoutant une touche de charme rétro à tous vos événements.



Choix du format photo : 10 x 15cm ou photomaton

Fonction GIF, Boomerang, Photos

10 templates (cadres) personnalisables avec votre texte et /ou logo



Questions les plus fréquentes :

Quelle formule vous me conseillez pour un événement avec 80 invités ?

La formule confort (200 tirages) convient très bien pour 80 personnes.

200 tirages ça passe très vite ?

Non c'est rare que la limite soit atteinte en une soirée. Attention : des enfants laissés trop longtemps seuls avec Georges peuvent développer une passion pour l'impression.

J'aimerai un cadre photo inspiré de notre faire-part, c'est possible ?

Oui ! Pour 30€ de plus, envoyez nous votre faire-part ou vos idées et nous vous transmettons une proposition sur-mesure.

Qu'est-ce-qu'il se passe si j'atteins le nombre maximum de tirages ?

L'imprimante se coupe mais vous pouvez continuer à faire des photos numériques en illimité !